

EXTRAIT - DÉLIBÉRATION

SÉANCE du
MARDI 6 DÉCEMBRE 2022
à 18 H 30

Commune de
THIERVILLE-SUR-MEUSE

35 Place Eugène GOUBET
55840 THIERVILLE-SUR-MEUSE

DÉLIBÉRATION
du 6/12/2022

Le Mardi 6 Décembre 2022 à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire

N° 20221206.041

OBJET :

Installation de
panneaux solaires –
Demande de subvention

Le Maire certifie :

➤ Que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le : 12/12/2022

➤ Que la convocation du Conseil a été faite le : 30/11/2022

➤ Que le nombre des membres en exercice est de : 23

Présents	16
Pouvoirs	7
Absents	0
Votants	23

➤ Sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Maire informe :

➤ Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

LE MAIRE,
C. ANTION

PRÉSENTS : M. ANCEAUX Jean-Luc – M. ANTION Claude – Mme BAUGNON Mathilde – Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne – Mme CARRÉ Cyrielle – M. CHAZAL Raphaël – M. COURTOIS Jean-Paul – Mme DAVIGNY Pamela – Mme DUPUIS Claudine – M. GARNIER Christian – Mme GÉRARD Christine – Mme GILLARDIN THOMAS Véronique – M. HENRY Philippe – M. KEROUH Nordine – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFEBVRE Gilles – M. NICKLAUS Bruno – M. NOEL Pascal – M. PAUCHET David – M. PIERSON Fabien – Mme PIGEARD Sandrine – M. SCHUMANN Yves – Mme THOUVENIN Odile.

POUVOIRS : M. ANCEAUX Jean-Luc à Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne - Mme CARRÉ Cyrielle à M. HENRY Philippe, Mme GILLARDIN THOMAS Véronique à M. COURTOIS Jean-Paul, M. KEROUH Nordine à Mme BAUGNON Mathilde, Mme LECLERCQ Josiane à Mme DUPUIS Claudine, M. NOEL Pascal à M. ANTION Claude et M. PAUCHET David à LEFEBVRE Gilles.

ABSENTS / EXCUSÉS : M. ANCEAUX Jean-Luc - Mme CARRÉ Cyrielle – Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique – M. KEROUH Nordine - Mme LECLERCQ Josiane – M. NOEL Pascal – M. PAUCHET David.

SECRETARIE - art. L. 2121.15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : Par 23 voix pour :
M. CHAZAL Raphaël

La Ville a pour projet l'installation de 55 panneaux solaires sur la toiture arrière du bâtiment de la Salle des Fêtes.

Cette installation permettra d'alimenter en électricité les bâtiments de la Salle des Fêtes ainsi que la Mairie.

Une Commission Générale a eu lieu le 10 novembre dernier et a ainsi permis l'information du Conseil Municipal par les Sociétés ARTECH et SOLAR'TECH sur la production solaire et la consommation de l'énergie électrique. L'étude réalisée est annexée au présent document.

Le montant de l'opération s'élève à 28 980,59 € H.T.

Ces travaux étant éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2023 – Axe 6 : Environnement et Développement durable, il y a lieu d'établir un plan de financement à joindre au dossier qui doit être déposé avant le 28 Février 2023 :

Plan de financement :

Nature des dépenses par principaux postes	Montant HT	Ressources	Montant	Pourcentage
Fourniture et pose de 55 panneaux solaires	28 980,59 €	Autofinancement :	20 286,41 €	70 %
		Aides publiques sollicitées :		
		- Etat	8 694,18 €	30 %
Total HT	28 980,59 €	Total des recettes	28 980,59 €	100 %

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- d'accepter l'opération ainsi que son plan de financement ci-dessus,
- de l'autoriser à solliciter les aides financières possibles auprès de l'Etat, Département ou Région Grand Est,
- de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 23 voix pour :

- accepte l'opération ainsi que son plan de financement prévisionnel tel que proposé ci-dessus,
- autorise à solliciter les aides financières possibles auprès de l'Etat, Département ou Région Grand Est,
- autorise à signer tous les documents nécessaires.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

